



La Rose des Vents

REGLEMENT INTERIEUR

TABAC	INTERDICTION DE FUMER DANS LES GÎTES, CHAMBRES, INTERIEURS et PICINE. Il est interdit de jeter les mégots de cigarette ni dans la nature, ni aux alentours de votre logement ; des cendriers sont à votre disposition.
ANIMAUX	Seuls les petits chiens (moins de 10 kg) sont admis, moyennant supplément. LES TENIR ATTACHES, et ne jamais laisser votre animal seul dans le gîte. Promener les animaux à l'extérieur du terrain et ramasser les besoins de votre animal. Les gros chiens et les chats ne sont pas admis dans la résidence.
EAU-ELECTRICITE	L'eau est précieuse, prière de ne pas la gaspiller. Gérer le ballon d'eau chaude en fonction de vos besoins. Éteindre l'éclairage extérieur pour la nuit.
EN CAS DE VENT	Il est interdit de faire des barbecues ; idem en périodes Orange-Rouge. Parasols, volets, stores, etc...doivent être pliés en votre absence, ou quand le vent souffle fort.
CLIMATISEUR	Sauf urgence, interdits en période COVID. Ne mettre en marche que toutes portes et fenêtres fermées, éteindre en votre absence.
CHAUFFAGE	Ne pas couvrir les radiateurs électriques ; en cas de chauffage, attention à ne pas dépasser la consommation électrique prévue au contrat
CODE WIFI	Pour une bonne réception, orientez-vous vers la salle des petits déjeuners : réseaux sur wifi : RoseDesVents ou Mimatega , mot de passe rosedesvents
WC	Ne rien jeter dans les toilettes autre que le papier WC prévu pour cet usage (fosse sceptique).
EVIER	NE PAS JETER LES MATIERES GRASSES DE CUISSON DANS L'EVIER. ESSUYER LES PLATS AVEC DU SOPALIN AVANT LAVAGE.
PORTAIL	Par mesure de sécurité, fermer le portail (doucement) à chaque entrée ou sortie.
TRI SELECTIF	BOUTEILLES EN VERRES : container prévu en direction du village de Néoules. Les autres bacs se trouvent derrière la chambre FIDJI BACS JAUNES : boîte de conserve, bouteille plastique écrasée, emballages (voir liste) BACS VERTS : Pour les ordures ménagères, autres que le verre ou les emballages recyclables, doivent être mis dans les sacs poubelles fermés, et déposés dans les bacs. Ne pas laisser les sacs à l'extérieur, ils peuvent être visités par des animaux de la nature. COMPOST : derrière le cabanon jardinier. Respecter exclusivement la liste affichée
GENERAL	La taxe de séjour est de 1 € par personne et par jour à partir de 18 ans, payable séparément. L'arrivée est entre 17h et 20h, le départ avant 10 h. En cas de visites, prière de nous prévenir.
NETTOYAGE	En fin de séjour, veuillez restituer le logement dans l'état où vous l'avez trouvé en entrant : séjour, cuisine, sanitaires, poubelles vidées, vitres, barbecues nettoyés. En période COVID, le forfait ménage est obligatoire

PISCINE	HORAIRE : de 9h à 20h IL EST INTERDIT DE LAISSER LES ENFANTS SEULS SANS SURVEILLANCE !!!! Ils doivent être accompagnés d'un adulte : VOUS ETES RESPONSABLE DE VOS ENFANTS !! Laisser les chaussures à l'extérieur avant de rentrer dans l'enceinte de la piscine. OBLIGATION de passer sous la douche, et de ranger les coussins après utilisation. INTERDICTION de SAUTER, de COURRIER, de PLONGER, de CHAHUTER et de CRIER. Pas de nourriture, boisson, musique. RESPECTER le calme de la résidence.
----------------	--

NOUS DEMANDONS À TOUS NOS LOCATAIRES DE RESPECTER ET FAIRE RESPECTER LE REGLEMENT
et d'occuper les lieux en BON PERE DE FAMILLE

NOUS VOUS SOUHAITONS AUSSI DE PASSER UN TRES BON SEJOUR ET DE BONNES VACANCES